

Consultation publique sur l'intégration et l'inclusion des migrants et des personnes issues de l'immigration

Les champs marqués d'un * sont obligatoires.

Introduction

Dans le cadre de la priorité que constitue la promotion de notre mode de vie européen, la Commission européenne annonce dans son programme de travail pour 2020 un **plan d'action sur l'intégration et l'inclusion**. À la faveur de cette consultation spécifique, la Commission européenne souhaiterait connaître votre point de vue sur un aspect essentiel de cette question: les nouvelles mesures qui pourraient être prises au niveau de l'UE pour promouvoir l'intégration et l'inclusion sociale des migrants et des citoyens de l'UE issus de l'immigration.

L'intégration et l'inclusion sociale des migrants sont essentielles non seulement pour assurer la cohésion de nos sociétés, mais aussi pour combler les déficits de compétences et les pénuries de main-d'œuvre et pour stimuler les performances économiques d'une manière générale. La promotion de l'inclusion sociale est également un élément central du socle européen des droits sociaux. Les politiques de l'UE doivent continuer à se développer afin de favoriser l'inclusion économique et sociale de tous les groupes vulnérables grâce à des mesures en matière sociale, d'éducation, de marché du travail, de santé et d'égalité et, à cet égard, l'intégration et l'inclusion sociale des migrants devraient jouer un rôle déterminant.

Actuellement, dans l'UE, un trop grand nombre de migrants sont en proie à des difficultés qui se traduisent par du chômage, le manque de possibilités en matière d'éducation et de formation et des interactions sociales limitées au sein de leurs communautés respectives. Les citoyens de l'UE issus de l'immigration (par exemple, les migrants nés à l'étranger ou les migrants de deuxième génération) sont souvent confrontés à des défis semblables à ceux des ressortissants de pays tiers. Pour résoudre ces problèmes, il est nécessaire d'intensifier les travaux sur l'intégration et l'inclusion sociale au niveau de l'UE. Cette dernière devrait renforcer le soutien apporté aux acteurs sur le terrain pour faire en sorte que tous les migrants se voient offrir de réelles possibilités de participer à notre société et à notre économie.

La compétence de l'UE en matière d'intégration est définie dans le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne. Bien que l'UE ne soit pas compétente pour harmoniser les dispositions législatives et réglementaires des États membres relatives à l'intégration, elle peut encourager et appuyer de différentes façons l'action des États membres pour faire progresser l'intégration des ressortissants de pays tiers en séjour régulier sur leur territoire. Le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne établit également la compétence de l'UE pour soutenir et compléter les activités des États membres dans la lutte contre l'exclusion sociale et la pauvreté.

En promouvant l'apprentissage mutuel et le partage d'expériences et de bonnes pratiques entre ses pays membres, l'UE peut aider les pays moins expérimentés à apprendre des pays dont les stratégies d'intégration et d'inclusion sont davantage éprouvées. En outre, l'UE peut, par son action, compléter et

renforcer les actions menées au niveau national ou local en fournissant des financements et en assurant une fonction de coordination entre des parties prenantes, des niveaux de gouvernance et des politiques multiples. Par son action en matière d'intégration, l'UE devrait également faire en sorte que les besoins d'inclusion sociale des ressortissants de pays tiers et des citoyens de l'UE issus de l'immigration soient pris en compte de manière globale par l'établissement de liens avec les politiques pertinentes qui sont les siennes, relatives notamment aux compétences, à l'éducation, à l'égalité, à la lutte contre les discriminations et à la santé.

Les documents de référence définissant la portée de l'action de l'UE en matière d'intégration des migrants sont les [Principes de base communs en matière de politique d'intégration des migrants dans l'UE](#) de 2004, qui comptent 11 principes, dont le respect des valeurs fondamentales de l'UE, et le [plan d'action pour l'intégration des ressortissants de pays tiers](#) adopté en 2016 par la Commission, qui offre un cadre global permettant de soutenir les États membres dans leurs efforts de développement et de renforcement de leurs politiques d'intégration et qui décrit les mesures concrètes que la Commission mettra en œuvre à cet égard.

Si vous souhaitez soumettre une contribution plus approfondie, vous pouvez télécharger un document (par exemple, un document dans lequel vous précisez votre position) à la fin du questionnaire.

Informations vous concernant

* Langue de ma contribution

- Allemand
- Anglais
- Bulgare
- Croate
- Danois
- Espagnol
- Estonien
- Finnois
- Français
- Gaélique
- Grec
- Hongrois
- Italien
- Letton
- Lituanien
- Maltais
- Néerlandais
- Polonais

- Portugais
- Roumain
- Slovaque
- Slovène
- Suédois
- Tchèque

* J'apporte ma contribution en tant que:

- Établissement universitaire/institut de recherche
- Organisation sectorielle
- Société/groupement d'entreprises
- Organisation de défense des consommateurs
- Citoyen(ne) de l'Union européenne
- Organisation de protection de l'environnement
- Ressortissant(e) de pays tiers
- Organisation non gouvernementale (ONG)
- Autorité publique
- Syndicat
- Autre

* Prénom

* Nom

* Adresse électronique (ne sera pas publiée)

* Champ d'activité

- International
- Local
- National
- Régional

* Nom de l'organisation

255 caractère(s) maximum

* Taille de l'organisation

- Microentreprise (de 1 à 9 salariés)
- Petite entreprise (de 10 à 49 salariés)
- Moyenne entreprise (de 50 à 249 salariés)
- Grande entreprise (250 salariés ou plus)

Numéro d'inscription au registre de transparence

255 caractère(s) maximum

Veillez vérifier si votre organisation est inscrite au [registre de transparence](#). Il s'agit d'une base de données dans laquelle s'inscrivent de leur plein gré les organisations cherchant à influencer sur le processus décisionnel de l'Union européenne.

* Pays d'origine

Veillez indiquer votre pays d'origine ou celui de votre organisation.

- | | | | |
|--------------------------------------|----------------------------------|-----------------------------------|--|
| <input type="radio"/> Afghanistan | <input type="radio"/> Espagne | <input type="radio"/> Kirghizstan | <input type="radio"/> République démocratique du Congo |
| <input type="radio"/> Afrique du Sud | <input type="radio"/> Estonie | <input type="radio"/> Kiribati | <input type="radio"/> République dominicaine |
| <input type="radio"/> Albanie | <input type="radio"/> Eswatini | <input type="radio"/> Kosovo | <input type="radio"/> Roumanie |
| <input type="radio"/> Algérie | <input type="radio"/> États-Unis | <input type="radio"/> Koweït | <input type="radio"/> Royaume-Uni |
| <input type="radio"/> Allemagne | <input type="radio"/> Éthiopie | <input type="radio"/> Laos | <input type="radio"/> Russie |
| <input type="radio"/> Andorre | <input type="radio"/> Fidji | <input type="radio"/> La Réunion | <input type="radio"/> Rwanda |
| <input type="radio"/> Angola | <input type="radio"/> Finlande | <input type="radio"/> Lesotho | <input type="radio"/> Sahara occidental |
| <input type="radio"/> Anguilla | <input type="radio"/> France | <input type="radio"/> Lettonie | <input type="radio"/> Saint-Barthélemy |
| <input type="radio"/> Antarctique | <input type="radio"/> Gabon | <input type="radio"/> Liban | <input type="radio"/> Saint-Christophe-et-Niévès |

- Antigua-et-Barbuda
- Arabie saoudite
- Argentine
- Arménie
- Aruba
- Australie
- Autriche
- Azerbaïdjan
- Bahamas
- Bahreïn
- Bangladesh
- Barbade
- Belgique
- Belize
- Bénin
- Bermudes
- Bhoutan
- Biélorussie
- Bolivie
- Bonaire, Saint-Eustache et Saba
- Gambie
- Géorgie
- Ghana
- Gibraltar
- Grèce
- Grenade
- Groenland
- Guadeloupe
- Guam
- Guatemala
- Guernesey
- Guinée
- Guinée-Bissau
- Guinée équatoriale
- Guyana
- Guyane française
- Haïti
- Honduras
- Hong Kong
- Hongrie
- Liberia
- Libye
- Liechtenstein
- Lituanie
- Luxembourg
- Macao
- Macédoine du Nord
- Madagascar
- Malaisie
- Malawi
- Maldives
- Mali
- Malte
- Maroc
- Martinique
- Maurice
- Mauritanie
- Mayotte
- Mexique
- Micronésie
- Sainte-Hélène, Ascension et Tristan da Cunha
- Sainte-Lucie
- Saint-Marin
- Saint-Martin
- Saint-Pierre-et-Miquelon
- Saint-Vincent-et-les-Grenadines
- Samoa
- Samoa américaines
- Sao Tomé-et-Principe
- Sénégal
- Serbie
- Seychelles
- Sierra Leone
- Singapour
- Sint-Maarten
- Slovaquie
- Slovénie
- Somalie
- Soudan
- Soudan du Sud

- Bosnie-Herzégovine
- Botswana
- Brésil
- Brunei
- Bulgarie
- Île Bouvet
- Île Christmas
- Île de Man
- Île Norfolk
- Îles Åland
- Îles Caïmans
- Îles Cocos
- Îles Cook
- Îles Falkland
- Îles Féroé
- Îles Géorgie du Sud et Sandwich du Sud
- Îles Heard et McDonald
- Îles Mariannes du Nord
- Îles Marshall
- Îles mineures éloignées des États-Unis
- Îles Pitcairn
- Îles Salomon
- Îles Turks-et-Caïcos
- Moldavie
- Monaco
- Mongolie
- Monténégro
- Montserrat
- Mozambique
- Myanmar /Birmanie
- Namibie
- Nauru
- Népal
- Nicaragua
- Niger
- Nigeria
- Niue
- Norvège
- Nouvelle-Calédonie
- Nouvelle-Zélande
- Oman
- Sri Lanka
- Suède
- Suisse
- Suriname
- Svalbard et Jan Mayen
- Syrie
- Tadjikistan
- Taïwan
- Tanzanie
- Tchad
- Tchéquie
- Terres australes et antarctiques françaises
- Territoire britannique de l'océan Indien
- Territoires palestiniens
- Thaïlande
- Timor-Oriental
- Togo
- Tokélaou

- | | | | |
|---|---|---|---|
| <input type="radio"/> Congo | <input type="radio"/> Îles Vierges américaines | <input type="radio"/> Ouganda | <input type="radio"/> Tonga |
| <input type="radio"/> Corée du Nord | <input type="radio"/> Îles Vierges britanniques | <input type="radio"/> Ouzbékistan | <input type="radio"/> Trinité-et-Tobago |
| <input type="radio"/> Corée du Sud | <input type="radio"/> Inde | <input type="radio"/> Pakistan | <input type="radio"/> Tunisie |
| <input type="radio"/> Costa Rica | <input type="radio"/> Indonésie | <input type="radio"/> Palaos | <input type="radio"/> Turkménistan |
| <input type="radio"/> Côte-d'Ivoire | <input type="radio"/> Iran | <input type="radio"/> Panama | <input type="radio"/> Turquie |
| <input type="radio"/> Croatie | <input type="radio"/> Iraq | <input type="radio"/> Papouasie - Nouvelle-Guinée | <input type="radio"/> Tuvalu |
| <input type="radio"/> Cuba | <input type="radio"/> Irlande | <input type="radio"/> Paraguay | <input type="radio"/> Ukraine |
| <input type="radio"/> Curaçao | <input type="radio"/> Islande | <input type="radio"/> Pays-Bas | <input type="radio"/> Uruguay |
| <input type="radio"/> Danemark | <input type="radio"/> Israël | <input type="radio"/> Pérou | <input type="radio"/> Vanuatu |
| <input type="radio"/> Djibouti | <input type="radio"/> Italie | <input type="radio"/> Philippines | <input type="radio"/> Venezuela |
| <input type="radio"/> Dominique | <input type="radio"/> Jamaïque | <input type="radio"/> Pologne | <input type="radio"/> Viêt Nam |
| <input type="radio"/> Égypte | <input type="radio"/> Japon | <input type="radio"/> Polynésie française | <input type="radio"/> Wallis-et-Futuna |
| <input type="radio"/> El Salvador | <input type="radio"/> Jersey | <input type="radio"/> Porto Rico | <input type="radio"/> Yémen |
| <input type="radio"/> Émirats arabes unis | <input type="radio"/> Jordanie | <input type="radio"/> Portugal | <input type="radio"/> Zambie |
| <input type="radio"/> Équateur | <input type="radio"/> Kazakhstan | <input type="radio"/> Qatar | <input type="radio"/> Zimbabwe |
| <input type="radio"/> Érythrée | <input type="radio"/> Kenya | <input type="radio"/> République centrafricaine | |

* Paramètres de confidentialité pour la publication

La Commission publiera les réponses reçues à la présente consultation publique. Vous pouvez choisir de consentir à la publication de vos coordonnées ou de rester anonyme.

Mode anonyme

Seuls la catégorie de répondants à laquelle vous appartenez, votre pays d'origine et votre contribution seront publiés. Aucune autre information à caractère personnel (votre nom, le nom et la taille de votre organisation, le numéro d'inscription au registre de transparence) ne sera publiée.

Mode public

Vos informations à caractère personnel (nom, nom et taille de l'organisation, numéro d'inscription au registre de transparence, pays d'origine) seront publiées avec votre contribution.

- J'accepte les [dispositions relatives à la protection des données à caractère personnel](#).

Définition de l'intégration

Dans le cadre de la présente consultation, le terme «migrants» recouvre les personnes nées en dehors de l'Union européenne et séjournant dans l'UE ainsi que les personnes issues de l'immigration.

1. Depuis 2004, les [Principes de base communs en matière de politique d'intégration des migrants dans l'UE](#) définissent, à l'échelle de l'UE, les principes fondateurs de l'intégration des migrants. Que veut dire, selon vous, pour les migrants et les personnes issues de l'immigration d'avoir réussi leur intégration et d'être socialement inclus?

2. Quels sont, selon vous, les principaux **défis** que pose la réussite de l'intégration et de l'inclusion des migrants?

pas plus de 4 choix

- La méconnaissance de la ou des langues du pays d'accueil
- Les difficultés tenant à la reconnaissance des qualifications des migrants et à la validation des compétences de ces derniers
- Les difficultés dans la recherche d'emploi
- Les discriminations à l'encontre des migrants, la xénophobie et le racisme
- Les difficultés dans le développement des compétences
- L'accès limité à des services sanitaires et sociaux ainsi qu'à une protection sociale de qualité
- Le caractère insuffisamment inclusif des systèmes éducatifs
- L'absence d'accès aux logements (mixtes)
- Des interactions constructives limitées entre immigrants et autochtones
- La représentation négative des migrants dans les médias
- L'insuffisance de la participation des communautés locales à l'intégration des migrants ou de leur capacité à intégrer ces derniers
- La participation insuffisante du secteur privé (employeurs, entreprises sociales) au processus d'intégration

- Les difficultés d'accès aux services publics (en raison d'un manque d'informations/de connaissances ou de restrictions juridiques)
- Les complexités liées au statut juridique des membres de la famille (qui accompagnent le migrant)
- La durée des procédures d'asile et les difficultés d'obtention d'un statut juridique
- Autre

* Si la réponse est «autre», veuillez préciser.

3. Existe-t-il, selon vous, des domaines dans lesquels les migrants et d'autres groupes sociaux sont confrontés à des défis similaires?

- Oui
- Non

Dans l'affirmative, lequel ou lesquels?

pas plus de 3 choix

- L'éducation, y compris l'éducation et l'accueil des jeunes enfants
- L'emploi
- La formation professionnelle
- Le logement
- La santé
- La participation à la vie sociale et culturelle
- L'inclusion sociale
- Autre

* Si la réponse est «autre», veuillez préciser.

4. Quels sont, selon vous, les principaux défis communs aux migrants et à d'autres groupes sociaux?

5. Pensez-vous que les mesures d'inclusion sociale ciblant les migrants pourraient également être bénéfiques à d'autres groupes sociaux?

- Oui
- Non

Dans l'affirmative, pourriez-vous donner un exemple de mesure visant à soutenir l'inclusion sociale des migrants dont vous avez connaissance, qui pourrait, selon vous, être également bénéfique à d'autres groupes sociaux?

Dans la négative, pourriez-vous expliquer pourquoi?

6. Existe-t-il **certains groupes** de migrants qui ont, selon vous, besoin **d'un soutien ciblé**?

- Oui
- Non

Dans l'affirmative, lesquels?

pas plus de 3 choix

- Les femmes
- Les enfants
- Les mineurs non accompagnés
- Les migrants nouvellement arrivés
- Les demandeurs d'asile
- Les migrants qui arrivent pour rejoindre leur famille dans le cadre du regroupement familial
- Les migrants LGBTI
- Les migrants handicapés
- Autre

* Si la réponse est «autre», veuillez préciser.

7. Faudrait-il prévoir des mesures ciblées pour faciliter l'intégration des personnes ayant besoin d'une protection qui font l'objet d'une relocalisation entre États membres?

- Oui
- Non

Dans l'affirmative, les parrains privés et les communautés locales, par exemple, devraient-ils être particulièrement associés?

Rôle des différents acteurs dans le processus d'intégration

8. Selon vous, dans quelle mesure chacune de ces parties prenantes est-elle importante dans le processus d'intégration et d'inclusion?

	Pas du tout importante	Pas importante	Neutre	Importante	Très importante
Les organisations internationales	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Les autorités nationales	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Les autorités locales	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Les autorités régionales	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Les autorités chargées de gérer les fonds européens dans les pays de l'UE	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Les organisations de la société civile aux niveaux local, national ou européen	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Les organisations patronales, les chambres de commerce et les syndicats	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Les organisations de migrants et la diaspora	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Les collectivités locales et les bénévoles	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Les employeurs et les entreprises sociales	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Les associations caritatives et les fondations	<input type="radio"/>				
Les établissements et prestataires d'enseignement et de formation	<input type="radio"/>				
Les organisations culturelles et sportives	<input type="radio"/>				
Les services publics de l'emploi	<input type="radio"/>				
Les institutions européennes	<input type="radio"/>				
Autre	<input type="radio"/>				

* Si la réponse est «autre», veuillez préciser.

9. Selon vous, comment les communautés locales (par exemple, les initiatives de quartier, les bénévoles, etc.) peuvent-elles contribuer au processus d'intégration et d'inclusion?

- En mettant en place des initiatives pour préparer la communauté à l'arrivée des migrants
- En favorisant les échanges constructifs entre les membres de la communauté, par l'intermédiaire de diverses activités dans les domaines de la jeunesse, de la culture et du sport, etc.
- En accueillant les nouveaux arrivants et en les accompagnant dans le processus d'installation
- En devenant ambassadeurs/mentors, en aidant les migrants à s'orienter sur le marché de l'emploi ou à apprendre la langue du pays d'accueil
- En luttant contre les discriminations et la xénophobie
- Autre

* Si la réponse est «autre», veuillez préciser.

10. Dans quelle mesure est-il important, selon vous, d'associer les migrants et les personnes issues de l'immigration à la conception et à la mise en œuvre des mesures d'intégration et d'inclusion sociale?

- Pas du tout important

- Pas important
- Neutre
- Important
- Très important

11. Comment les migrants devraient-ils, selon vous, être associés?

pas plus de 1 choix

- Par des consultations occasionnelles
- Par des processus de consultation structurés et réguliers
- Par la prise en compte de leurs besoins lors de la conception des programmes/mesures
- Par leur association à la conception des mesures et programmes d'intégration les concernant
- Les migrants ne devraient pas être associés
- Autre

* Si la réponse est «autre», veuillez préciser.

Le rôle de l'UE et les domaines prioritaires de l'action de l'UE

La compétence de l'UE en matière d'intégration est définie à l'article 79, paragraphe 4, du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne. Bien que l'UE ne soit pas compétente pour harmoniser les dispositions législatives et réglementaires des États membres relatives à l'intégration, elle peut établir des mesures pour encourager et appuyer les États membres en matière de promotion de l'intégration des ressortissants de pays tiers en séjour régulier sur leur territoire.

12. Compte tenu de son rôle, sur **quel type de soutien** l'UE devrait-elle axer son action, selon vous?

pas plus de 4 choix

- Soutenir les actions sur le terrain par l'intermédiaire des fonds de l'UE
- Fournir une assistance technique aux autorités nationales et à d'autres acteurs clés de l'intégration et renforcer leurs capacités
- Encourager le partage des connaissances entre les pays de l'UE et les principaux acteurs de l'intégration
- Analyser les politiques d'intégration et les résultats obtenus et en assurer le suivi

- Favoriser une meilleure coopération entre les différents acteurs compétents en matière d'intégration (par exemple, l'UE, les autorités nationales et locales, les acteurs civils et économiques)
- Promouvoir une approche globale de l'intégration et de l'inclusion sociale des migrants, tous domaines de financement et d'action confondus
- Promouvoir des mesures et politiques communes de l'UE en matière d'intégration
- Mener des actions de sensibilisation et mettre en valeur les témoignages positifs d'intégration en conduisant des campagnes et en recourant à d'autres outils de communication
- Faciliter les interactions constructives entre les migrants et la société d'accueil
- Promouvoir les partenariats et l'innovation sociale entre les organisations publiques, privées et celles de la société civile
- Encourager l'apprentissage des langues et la communication multilingue
- Autre

* Si la réponse est «autre», veuillez préciser.

13. Selon vous, quels **acteurs** l'UE devrait-elle soutenir avant tout grâce aux **échanges de pratiques et d'expertise et à d'autres outils pratiques**?

pas plus de 3 choix

- Les autorités nationales
- Les autorités régionales
- Les autorités locales
- Les organisations de la société civile aux niveaux local, national ou européen
- Les établissements et prestataires d'enseignement et de formation
- Les employeurs, les organisations patronales, les chambres de commerce et les syndicats
- Les organisations culturelles et sportives
- Les organisations de migrants et la diaspora
- Les communautés locales
- Autre

* Si la réponse est «autre», veuillez préciser.

14. Quels devraient être, selon vous, les **domaines prioritaires** de l'action de l'UE en matière d'intégration et d'inclusion sociale des migrants?

pas plus de 5 choix

- L'éducation, y compris l'éducation et l'accueil des jeunes enfants
- L'emploi
- La formation professionnelle, l'apprentissage tout au long de la vie et le développement des compétences
- La reconnaissance des qualifications et la validation des compétences des migrants
- Le logement
- La santé
- La promotion de la participation au moyen d'activités pour la jeunesse et dans les domaines culturel et sportif
- L'inclusion sociale
- La lutte contre les discriminations et les préjugés
- La garantie de l'égalité d'accès à des services généraux de qualité
- La réduction de la ségrégation scolaire et spatiale
- La création de communautés
- Les mesures préalables au départ/à l'arrivée (par exemple, participation à des cours de langue et à des formations liées à l'emploi avant le départ et mesures destinées à préparer les communautés d'accueil à l'arrivée des migrants)
- Autre

* Si la réponse est «autre», veuillez préciser.

15. Comment évaluez-vous l'**incidence des financements de l'UE** dans le domaine de l'intégration et de l'inclusion sociale des migrants?

- Pas du tout importante
- Pas importante
- Neutre
- Importante

- Très importante

16. Quels sont, selon vous, **les domaines** dans lesquels **il peut être tiré le meilleur parti des fonds de l'UE** pour promouvoir l'intégration et l'inclusion?

pas plus de 4 choix

- L'éducation, y compris l'éducation et l'accueil des jeunes enfants
- L'emploi
- La formation professionnelle, l'apprentissage tout au long de la vie et le développement des compétences
- La reconnaissance des qualifications et la validation des compétences des migrants
- Le logement
- La santé
- La promotion de la participation au moyen d'activités pour la jeunesse et dans les domaines culturel et sportif
- L'inclusion sociale
- La lutte contre les discriminations et les préjugés
- La garantie de l'égalité d'accès à des services généraux de qualité
- La création de communautés
- La réduction de la ségrégation scolaire et spatiale
- Les mesures préalables au départ/à l'arrivée (par exemple, participation à des cours de langue et à des formations liées à l'emploi avant le départ et mesures destinées à préparer les communautés d'accueil à l'arrivée des migrants)
- Autre

* Si la réponse est «autre», veuillez préciser.

17. Quels **acteurs**, selon vous, l'UE devrait-elle soutenir en priorité au moyen de **fonds de l'UE**?

pas plus de 3 choix

- Les autorités nationales
- Les autorités locales
- Les autorités régionales
- Les organisations de la société civile aux niveaux local, national ou européen

- Les établissements et prestataires d'enseignement et de formation
- Les employeurs, les organisations patronales, les chambres de commerce et les syndicats
- Les organisations culturelles et sportives
- Les organisations de migrants et la diaspora
- Les communautés locales
- Autre

* Si la réponse est «autre», veuillez préciser.

18. Avez-vous des suggestions sur la manière d'améliorer l'utilisation des fonds européens consacrés à l'intégration?

Actions concrètes au niveau de l'UE

19. Quelles sont les actions nouvelles concrètes dont vous recommanderiez la mise en place par l'UE en vue de promouvoir l'intégration et l'inclusion des migrants et des personnes issues de l'immigration?

20. Avez-vous connaissance, dans votre ville/région/pays, d'une pratique innovante visant à promouvoir l'intégration et l'inclusion qui pourrait, selon vous, être utile à d'autres pays de l'UE?

21. Comment pourriez-vous (ou votre organisation) contribuer à d'éventuelles initiatives nouvelles en matière d'intégration et d'inclusion sociale des migrants?

Gouvernance et coopération

22. Dans quelle mesure est-il important, selon vous, de créer des partenariats entre les différentes parties prenantes en ce qui concerne les travaux sur l'intégration et l'inclusion sociale des migrants?

- Pas du tout important
- Pas important
- Neutre
- Important
- Très important

23. Dans quelle mesure est-il important, selon vous, qu'il existe une étroite coopération entre les niveaux européen, national et local en matière d'intégration et d'inclusion sociale des migrants?

- Pas du tout important
- Pas important
- Neutre
- Important
- Très important

24. Vous pouvez, si vous le souhaitez, donner des exemples de bonnes pratiques de partenariat/coopération réussi(e) dans le domaine de l'intégration et de l'inclusion sociale des migrants.

25. Dans quelle mesure est-il important, selon vous, de prendre en considération la situation particulière des femmes, hommes et enfants migrants dans les politiques d'intégration et d'inclusion?

- Pas du tout important

- Pas important
- Neutre
- Important
- Très important

26. Pourriez-vous proposer une bonne pratique en matière d'intégration et d'inclusion qui tienne compte des besoins particuliers des migrants dans toute leur diversité (sexe, race ou origine ethnique, religion ou convictions, handicap, âge ou orientation sexuelle)?

27. Dans quelle mesure est-il important, selon vous, que les services publics (par exemple, d'éducation, de santé, de l'emploi, etc.) prennent en compte les besoins particuliers des migrants et des personnes issues de l'immigration?

- Pas du tout important
- Pas important
- Neutre
- Important
- Très important

28. Avez-vous des propositions d'actions auxquelles il conviendrait de donner la priorité à travers les politiques d'inclusion sociale afin de supprimer les obstacles à la participation des migrants au marché du travail?

29. Selon vous, que devrait faire l'Union pour que les politiques de l'éducation tiennent compte des besoins des migrants et des personnes issues de l'immigration?

30. Des mesures particulières s'imposent-elles pour s'attaquer aux conséquences des discriminations sur l'intégration des migrants dans leur ensemble ou de certains groupes, tels que les migrants LGBTI, les femmes ou les enfants? Dans l'affirmative, lesquelles?

Si vous souhaitez soumettre une contribution plus approfondie, veuillez télécharger un document ici.

La taille du fichier ne peut pas dépasser 1 Mo.

Seuls les fichiers du type pdf,txt,doc,docx,odt,rtf sont autorisés